Réunion de bureau

Date : 07 décembre 2015

Début de la réunion à 19 h 10

Membres du bureau présents :
Patrick Boisseau, Josiane Boisseau, Nelly Boisseau, Jean Eveillé, Annie Motard, Claude Corneaud, Josy Giraud, Alain Normand, Bernard Giraud, Solange Lavoix, Michel Payen, Jean-Paul Létard, Roland Lezin, Guy Luciat, Sylvie Marchadier, Frédéric Berton.

1 / Le point sur les adhésions :

A ce jour, 381 adhérents ont été enregistrés. Il reste encore des sections incomplètes et d'autres dont les effectifs sont inconnus ou insuffisamment précisés (judo, tennis de table, hand).

Les licences UFOLEP sont distribuées dès leur réception et une première série de carte FCOL ou Amicale, vient d'être distribuée.

Une liste des inscrits par section sera fournie aux responsables lors de la prochaine réunion pour enregistrer les différences éventuelles entre les inscrits et les pratiquants.

2 / Section Cinéma :

La section cinéma s'est réunie le lundi 30 novembre et les 8 adhérents ont définis leur mode de fonctionnement au sein de l'Amicale Laïque. Nicolas BLARD est le responsable de cette section.

Une convention tripartite (Amicale, CDC, CRCATB) a été signée par le président pour une durée d'un an.

Les deux premières séances ont accueillies un bon nombre de spectateurs : 185 à la première séance et 103 à la deuxième. Les prochaines projections auront lieu le vendredi 11 décembre prochain à 16 h (film d'animation) et à 20 h 30.

Le rythme des projections reste d'une séance par mois. 29 janvier, 26 février, 18 mars, 22 avril, 20 mai et 17 juin 2016. Nicolas BLARD envisage la réalisation de trois "marathons" sur 6 films de "Star Wars". L'organisation reste à définir.

Un compte bancaire "section cinéma" a été ouvert par l'Amicale laïque et toutes les recettes des projections y sont déposées. Celles-ci seront intégralement reversées à la société de projection CRCATB. Une carte bancaire (gratuite) permettra à Nicolas BLARD de faire les retraits (fonds de caisse ou autres opérations) à n'importe quel moment. Il serait souhaitable que ce compte dispose d'une petite réserve pour permettre de faire face à différentes dépenses de la section cinéma, car celle-ci ne dispose d'aucune recette. Le président propose que le reliquat ce certains anciens comptes, qui viennent d'être fermés, soit reporté sur le compte de la section cinéma, soit environ 300 Euros. Le Bureau donne son accord à l'unanimité.

Une évolution du fonctionnement du cinéma à Chalais est attendue. Par exemple l'achat par la CDC d'un appareil de projection de qualité. Dans la situation actuelle, les bénévoles sont mobilisés très tôt avant les séances pour installer un matériel qui demande de nombreuses manipulations, pour assurer la billetterie et le contrôle des entrées et attendre la fin de la séance pour le démontage. Ils dinent sur place (et nourrissent même la projectionniste). La CDC vient de subventionner à hauteur de 50 % (2500 euros) l'achat de matériel pour la salle de cinéma municipale de Montmoreau, il n'est donc pas inconcevable qu'elle investisse à un certain moment pour la salle communautaire de Chalais.

Un site internet permet de suivre le fonctionnement de la section cinéma. Un lien vers l'adresse figure sur le site de l'Amicale.

3 / Section Basketball :

Après avoir animé le cycle "Basketball" à l'école multisports de Chalais, Maxime TRZASKUS à reçu des demandes de jeunes pour prolonger cette activité. Il s'était adressé auparavant à l'Amicale pour envisager de créer une section Basketball. Un accord de principe avait été donné, sous réserve qu'il y ait des personnes intéressées. Actuellement les conditions semblent réunies pour pouvoir démarrer cette activité dans un cadre d'initiation. Des flyers publicitaires ont été

distribués, 3 ballons ont été achetés et les séances auront lieu le mercredi à 17 h 30 à la salle multisports à partir du 9 décembre prochain. Maxime Trzaskus intervient bénévolement pour cette saison. Une nouvelle clé de la salle omnisports à été fournie par la Mairie.

Les participants, enfants à partir de 8 ans ou adultes, devront prendre une licence UFOLEP qui apporte une garantie obligatoire, aux adhérents et au club, en cas d'accident. Coûts des licences : Adultes : 34,00 € - Jeunes (12 à 16 ans) : 18,50 € - Enfants (moins de 12 ans) : 15,00 €. Les personnes qui sont déjà adhérentes à l'Amicale pourront déduire les sommes déjà versées.

4 / Batucada :

Deux séances d'initiation ont eu lieu les 20 novembre et 4 décembre 2015. La prochaine aura lieu le 18 décembre prochain. 13 participants à chaque séance et un bon degré de motivation d'une dizaine de personnes qui laisse penser que cette section pourrait perdurer.

L'animateur vient de La Couronne et emmène le matériel nécessaire aux exercices. Si cette activité doit s'inscrire dans la durée, certains instruments volumineux devront être acquis par l'Amicale, car l'animateur ne pourra pas les transporter à chaque séance. Coût : environ 1000 € pour les deux plus volumineux.

La poursuite des activités de BATUCADA est prévue à un rythme de deux séances par mois, à la salle Arc en ciel qui convient parfaitement à cet exercice. Les interventions de l'animateur seront facturées 55 € la séance par l'association qui l'emploie, plus d'éventuels frais de déplacement.

Le montant des cotisations pour les pratiquants pourrait être de 10 € par mois, soit un paiement par trimestre de 30 €.

Il est proposé d'attendre la mise en place de cette section avant de faire les achats de matériels. En attendant, demander à l'animateur de continuer à transporter le matériel depuis La Couronne.

Faire le point fin mars.

5 / Spectacle du 23 janvier 2016 :

Le contrat pour le spectacle "La magie de Charles" a été signé. Coût : 1000 €.
Les affiches et les flyers publicitaires seront réalisés par Frédéric. Le spectacle durera environ 1 h 15 et les prix d'entrée sont fixés à 10 € pour les adultes et 5 € pour les moins de 16 ans. Réservation chez Frédéric. Un moment convivial sera proposé à la fin du spectacle, dans le hall du théâtre, avec du crément de Bordeaux.

L'organisation définitive de cette soirée se fera lors de la prochaine réunion de bureau avec les responsables de section, le 4 janvier 2016.

6 / Service civique :

La section Handball souhaiterait trouver un animateur ou formateur pour la prochaine rentrée 2016, afin de prendre en charge l'encadrement et les déplacements des équipes de jeunes. Déborah, qui assure actuellement une partie de cette tâche, ne peut pas tout assumer et ce sont les parents qui s'en chargent. Ils s'épuisent !!

La solution de faire appel à un jeune en Service civique (24 heures minimum par semaine) à été évoquée. Le recrutement et les formalités de dossier pourraient être pris en charge par le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Charente). Site : charente.franceolympique.com Voir sous quelles conditions.

Pas d'opposition majeure à cette proposition à condition que le domaine de compétence du jeune corresponde à l'activité à encadrer, et qu'un tuteur soit volontaire et disponible pour l'encadrement.

La proposition sera faite aux responsables de section présents à la prochaine réunion du 4 janvier.

Fin de la réunion à 20 h 30.